

Politique ESG

D'Architas France

Juillet 2020

1. A PROPOS D'ARCHITAS FRANCE

ARCHITAS France

313 Terrasse de l'Arche

92727 NANTERRE CEDEX

Tél : (33) 1 49 49 83 26

www.architas.com

Architas France est une société de gestion agréée par l'AMF le 22 juin 2010 sous le n° GP 10000025. Architas France est filiale à 100% d'AXA France Vie et son activité est exclusivement consacrée à la clientèle du groupe AXA. Elle intervient dans la gestion d'actifs i.e en gestion d'OPC, gestion de portefeuille et conseil en investissement et totalise à fin décembre 2019 près de 8 milliards d'euros d'encours en gestion et conseil en investissement.

Architas France est intégrée au sein du « Hub Architas », le pôle d'expertise en multigestion du Groupe AXA. Ce "Hub" est constitué des sociétés Architas SA (Belgique), Architas Multi-Manager Ltd (Royaume-Uni), Architas Multi-Manager Europe Limited (Irlande) et Architas France. Il permet la mise en commun des expertises pour offrir aux clients les solutions les plus appropriées.

La philosophie d'Architas vise à offrir les meilleures solutions d'investissement en fonction des objectifs et des contraintes fixés par les entités du Groupe AXA.

Architas France travaille en architecture ouverte avec plus de 50 sociétés de gestion à travers le monde. L'architecture ouverte permet de filtrer le vaste univers des sociétés de gestion et de distinguer les produits les plus adaptés à travers un processus de sélection rigoureux.

En outre, Architas France est persuadée que l'intégration de facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») dans son processus de sélection des investissements peut améliorer les rendements des investissements ajustés au risque, à long terme.

2. L'approche d'Investissement Responsable

2.1. Principes de la démarche d'investisseurs responsable de la société de gestion

Architas France est convaincue que les pratiques d'investissement intégrant des facteurs ESG peuvent être un levier structurant pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie.

La mise en œuvre de la politique ESG s'intègre dans les engagements et les valeurs du Groupe AXA.

Architas France propose à ses clients, à travers sa gestion, de donner du sens à leur investissement et de saisir les opportunités d'une croissance soutenable en mettant en œuvre une approche associant l'exigence de performance financière à une analyse extra-financière de critères responsables.

2.2. Historique et formalisation de la démarche d'investisseur responsable

Le Groupe AXA s'est doté en 2010 d'un Comité d'investissement responsable (Responsible Investment Committee ou RIC), présidé par le Directeur des Investissements Groupe. Le mandat confié à ce comité vise à développer une approche de l'Investissement Responsable cohérente au sein du Groupe, pour l'intégration proactive des questions « ESG » dans les processus d'investissement, tant en termes de performance que de gestion des risques. A ce titre, ce Comité couvre aussi les enjeux de réputation, tels que - par exemple - ceux posés par la problématique des « armes controversées ».

Les décisions du Comité RIC sont interprétées et mises en œuvre par les DSI (Directions des Investissements) locales via le comité RI CoE (« Responsible Investment Center of Expertise »).

Entre autres projets, le RI CoE a élaboré et approuvé la première « Politique » du Groupe en matière d'Investissement Responsable. Cette politique d'investissement responsable énonce les convictions du Groupe AXA et définit les pratiques de gouvernance que doivent encourager les gérants d'actifs du Groupe. La politique a également permis la définition de lignes directrices qui permettent de mieux structurer l'approche adoptée pour l'investissement dans des secteurs comportant des défis particulièrement aigus en matière d'éthique, d'environnement ou de droits humains. En outre, la politique d'investissement responsable permet de lancer le projet « Impact Investments » qui vise à allouer des capitaux à des projets qui touchent à des questions sensibles telles que l'énergie renouvelable, la pauvreté, la santé ou la prévention des risques.

En juin 2012 à Rio de Janeiro, en amont de la conférence « Rio +20 », le Groupe AXA a signé aux côtés de 26 compagnies d'assurance du monde entier les Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance). Ces principes formalisent l'intégration de la notion de responsabilité d'entreprise dans la mission des assureurs. En signant les « PSI », le Groupe AXA s'engage à intégrer des critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) dans la façon de faire son métier d'assureur et dans ses relations avec l'ensemble des parties prenantes de l'industrie.

AXA a également signé les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations-Unies. Les PRI sont une initiative collective majeure, qui vise à promouvoir l'Investissement Responsable parmi les investisseurs et les gérants d'actifs (AXA Investment Managers est membre des PRI depuis 2007).

<https://group.axa.com/fr/a-propos-d-axa/investissement-responsable>

En 2017, le Groupe AXA a confié à Architas la responsabilité de diriger l'intégration ESG dans les activités liées aux unités de compte dans les contrats d'assurance, tant en Europe qu'en Asie. Architas au global via son entité au Royaume-Uni a concrétisé son engagement par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies «UNPRI» en mai 2018.

En mars 2018, Architas France, par l'intermédiaire Architas Multi-managers Ltd, a également pris l'engagement de participer à la mise en place d'une démarche ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernance) et à la soumission du rapport consolidé résultant de la signature de la charte des Nations-Unies sur les Principes pour l'Investissement Responsable. Architas Multi-managers Ltd est signataire UNPRI depuis 2018 avec un Scoring A rating pour son approche ESG.

La politique ESG décrite dans ce document concerne, pour l'instant, uniquement la gestion en fonds de fonds. Elle ne concerne pas la gestion en direct en titres, les encours sous gestion en titres vifs sont peu significatifs représentant moins de 0,02% des encours en gestion et en conseil en investissement d'Architas France.

2.3. Gouvernance de l'Investissement Responsable au sein d'Architas France

La mise en œuvre de l'Investissement Responsable dans le HUB Architas est pilotée par un comité mensuel intitulé ESG Forum. Le comité est constitué d'un Chairman et 6 membres votants.

4 personnes faisant partie d'Architas France : Head of Corporate Responsibility, Deputy CIO Architas France, Head of Business Transformation et Global Head of Proposition, assistent au comité en tant que membres votants. Les autres membres votant font partie d'Architas Multi-Managers Ltd.

Missions de l'ESG Forum

La responsabilité du développement, de la mise en œuvre et du suivi de la politique ESG du Hub incombe au Forum ESG d'Architas. Le Forum est responsable de la révision et de la mise à jour de la politique ESG globale pour le HUB Architas si nécessaire. L'organisation du Forum garantit que les impacts de toute nouvelle activité et initiative ESG soient correctement évalués, pris en compte et gérés. De plus le Forum assure que les principes ESG sont efficacement promus et adoptés au sein d'Architas. Les principales missions du l'ESG Forum sont les suivantes :

- ✓ Contrôle de l'application des principes UNPRI
- ✓ Supervision de la méthodologie ESG de notation quantitative
- ✓ Examen des nouvelles offres ou produits ESG et des propositions des évolutions des offres existantes
- ✓ Revue des résultats de l'analyse qualitative ESG
- ✓ Contrôle de l'application des exclusions du Groupe AXA à la gestion déléguée
- ✓ Évaluer les exigences des clients par rapport à notre approche ESG
- ✓ Suivi des évolutions réglementaires concernant l'ESG

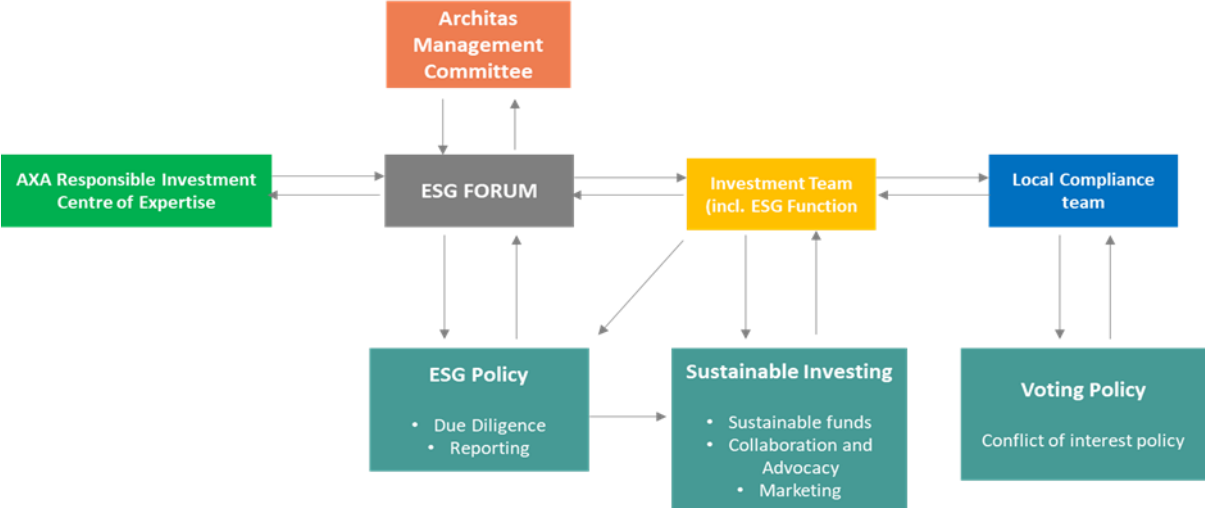
Intégration de l'ESG (Investment Team)

L'équipe de gestion du Hub a travaillé à l'élaboration d'une méthodologie d'analyse ESG et à l'intégrer dans le processus de sélection et de suivi des fonds de l'équipe d'investissement. Elle est également impliquée dans différents projets qui constituent des éléments clés de la stratégie ESG, notamment pour le lancement de solutions d'investissement durables.

L'ensemble des gérants et des analystes du Hub Architas ont intégré dans le processus d'élaboration des analyses de fonds i.e IDD (« Investment Due Diligence ») l'analyse qualitative ESG des fonds. Cette analyse délivre un score qualitatif sur la base d'une méthodologie décrite dans le paragraphe 2.4.

Schéma de l'organisation dédiée

Les deux comités mensuels s'inscrivent dans l'organisation de la politique responsable du groupe AXA en lien avec les « Responsible Investment Center of Expertise ». Les exclusions du groupe ainsi que les recommandations du groupe sont ainsi relayées au sein des entités Architas et déclinées en des possibilités et des contraintes des offres gérées par Architas.



Les acteurs de la politique ESG au sein d'Architas France

Architas France s'appuie sur les équipes suivantes :

- **L'équipe d'analystes basée à Londres et à Paris :**

En charge d'analyser et d'évaluer les modalités d'intégration des critères ESG des sociétés de gestion et des OPC dans lesquels chaque entité du « Hub » est susceptible d'investir, elle délivre un score qualitatif sur la base d'une méthodologie décrite dans le paragraphe 2.4.

- **L'équipe « Investment Proposition » basée à Paris :**

Elle s'assure du respect de l'approche ISR définie par le Groupe pour chaque nouvelle offre lancée (OPC, Gestion de Portefeuille et Conseil en Investissement Financier). A ce titre, l'équipe gère avec le Compliance et le Risk Management les règles d'exclusion en vigueur au sein du Groupe et pourra être amenée à écarter des solutions si des incompatibilités trop critiques venaient à être identifiées. Elle s'appuie sur les analyses qualitatives réalisées par les équipes d'investissement et les analyses quantitatives (déléguées à AXA Investment Managers) pour recenser les OPC éligibles.

- **L'équipe de gestion basée à Paris :**

Elle sélectionne les OPC qui offrent le meilleur couple rendement/risque pour ses clients dans la liste des OPC retenus pour la qualité de leur approche sur la base des analyses qualitative et quantitative mises en œuvre.

L'équipe de gestion d'Architas France compte 7 gérants, un ingénieur financier et un analyste OPC. Deux gérants sont plus spécifiquement dédiés à l'Investissement Socialement Responsable. Néanmoins l'ensemble de l'équipe de gestion est concerné par l'analyse des critères ESG et par leur implication dans la gestion des différentes offres.

2.4. Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG

La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG mise en œuvre par Architas France s'appuiera sur les travaux de ses partenaires au sein du Hub Architas et plus largement au sein du Groupe AXA. Ainsi, la grande majorité des fonds sélectionnés par les gérants auront fait l'objet d'un scoring qualitatif par Architas et quantitatif par AXA Investment Managers (AXA IM).

Ces scorings ont pour objectif de fournir aux gérants des informations concernant la qualité ESG des OPC. L'objectif étant de chercher à améliorer l'empreinte ESG des offres lorsque cela est possible.

Scoring quantitatif

Pour son scoring quantitatif, Architas France s'appuiera sur les données et la méthodologie d'AXA IM. AXA IM a développé un outil de scoring ESG propriétaire structuré autour des 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. L'approche d'AXA IM vise à évaluer la performance ESG des lignes des titres composant le portefeuille de chaque OPC à une date donnée. Sa mise en œuvre impose de pouvoir croiser l'inventaire du portefeuille avec les données émises par des fournisseurs de données comme Carbon4, Carbon Delta, Beyond Ratings, Vigeo, Sustainalytics, GMI, Oekom, EIRIS et Trucost ... (cf ci-dessous) :

ESG Data Provider	Expertise	Description	ESG Scores and Company Research	ESG Raw Data & KPIs
Beyond Ratings	Expertise in climate analysis	Climate research for sovereigns	✓	✓
Carbon Delta	Expertise in climate analysis	Climate research for corporates	✓	✓
Carbon 4	Offers a climate risk package	Measure the carbon impact of investments	Only used for green bonds reporting	
ISS - Ethix	Offers expertise across a full range of ESG issues	Ethical filters and controversial weapons	✓	
ISS - Oekom	Expertise in impact analysis	Impact research and UN Sustainable Development Goals alignment	✓	
MSCI	Strong expertise in financial materiality-focused issues	ESG research	✓	✓
Sustainalytics	Controversies analysis	Controversies analysis	✓	✓
Trucost	Full range of quantitative environmental key performance indicators (KPIs)	Full range of quantitative environmental KPIs		✓
Vigeo-EIRIS ¹	Strong expertise in social issues and European small and mid-cap	Strong expertise in social issues and European small and mid-cap	✓	

Plus de 100 critères sont scorés grâce aux données ESG de ces agences. Pour les obligations souveraines, AXA IM utilise des données externes en provenance des Nations Unis, de la Banque Mondiale et de l'OCDE. Plus de 100 pays sont couverts.

Le score ESG est calculé sur une échelle de 0 à 10 (0 pour le moins bon score, 10 pour le meilleur score) à partir des différents sous-facteurs (E : Environnement ; S : Social ; et G : Gouvernance) et en utilisant une pondération prédéfinie par secteur. Par exemple, l'environnement est pondéré à 50 % pour le secteur énergie alors qu'il ne l'est qu'à 25 % pour le secteur de service technologique...

Scoring qualitatif

L'approche quantitative est complétée par une analyse qualitative mise en œuvre par le Hub Architas. La démarche qualitative vise à évaluer le niveau d'intégration des principes ESG par les sociétés de gestion et leurs véhicules d'investissement au travers de différents critères : la gouvernance responsable mise en œuvre par l'asset manager, les critères ESG retenus dans le processus d'investissement, le suivi et le reporting de la performance ESG.

Afin de conduire l'évaluation qualitative un questionnaire détaillé adressant les problématiques ESG est envoyé à la société de gestion.

Le questionnaire d'analyse qualitative ESG est réparti en 3 périmètres :

1) Gouvernance et Politique ESG de la société de gestion

- Déterminer l'engagement de la société de gestion dans l'investissement responsable et les initiatives pour le développement et la promotion des critères extra-financiers dans

l'industrie de la gestion d'actif ; Déterminer comment la société de gestion est appréciée en termes de capacité ESG...

2) Processus d'Investissement

- Déterminer l'expertise ESG de l'équipe de gestion, l'utilisation des filtres ESG dans la recherche fondamentale, la méthodologie de l'intégration de l'ESG dans les décisions d'investissement.

3) Monitoring et Reporting ESG

- Déterminer l'existence et la qualité du reporting sur l'exposition ESG à la fois en termes de risques et d'opportunités, transparence de la communication avec les clients, la qualité de l'impact ESG de préférence par l'utilisation d'indicateurs clés...


Ce questionnaire est ensuite analysé par les gérants/analystes d'Architas puis des entretiens avec le gérant du fonds sont opérés afin d'approfondir l'intégration des filtres ESG dans le processus d'investissement.

L'évaluation du questionnaire d'analyse qualitative ESG permet d'établir une note ESG allant de 0 à 5 sur chaque partie, la note finale respectant la pondération suivante de chaque périmètre du questionnaire : 20% pour la « Gouvernance et la Politique ESG de la société de gestion », 60% pour le « Processus d'Investissement », et 20% pour le « Monitoring et Reporting ».

Le processus conduit à l'attribution d'une note ESG comprise entre 0 et 5 et les OPC dont la note ESG est inférieure à 2 sont systématiquement exclus des OPC labellisés. Pour les OPC non spécifiquement labellisés, le score global d'analyse (IDD score) du fonds subit une pénalité pouvant conduire à exclure le fonds de l'ensemble des offres si le score final est inférieur à 3.

Exemple de Grille d'analyse qualitative

ASSET MANAGER FRANÇAIS– FONDS D'ACTIONNARIÉS EUROPÉENNES

 Résumé: $(3.5 \times 0.2) + (4.5 \times 0.6) + (3.5 \times 0.2) = 4.1$

Gouvernance et Politique ESG	Processus d'investissement	Monitoring and Reporting
Score: 3.5	Score: 4.5	Score: 3.5
<p>Rationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise a une solide expérience en matière d'investissement responsable, ayant été les premiers à adopter les principes du RI des Nations Unis • L'adoption d'exclusions sectorielles à l'échelle du groupe démontre une compréhension des enjeux ESG • Une équipe expérimentée de RI centralisé a le soutien de personnalités • Renforcement des capacités ESG pour aborder des thèmes clés tels que le climat, la santé, l'emploi durable et la diversité • Rôle actif dans un certain nombre d'engagements collaboratifs et d'initiatives publiques 	<p>Rationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En plus des exclusions sectorielles et des normes ESG, un filtre de risque ESG extrême supprime les entreprises avec de mauvais scores et controverses de l'univers d'investissement • Objectif spécifique d'investissement durable • Analyse ESG approfondie menée comme couche supplémentaire à l'analyse fondamentale • Examen qualitatif supplémentaire effectué par l'équipe RI avant la phase de mise en œuvre du portefeuille • Les références ESG des entreprises influencent fortement la sélection de titres et visent à saisir la dynamique ESG 	<p>Rationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi ESG effectué via des tableaux de bord de fonds où des scores faibles / en baisse ou bons / en amélioration peuvent être identifiés • L'équipe RI assure un suivi constant des entreprises dans les portefeuilles labellisés en plus du « rapport de risque ESG » disponible pour les PM. • Les rapports ESG montrent la performance de notation du portefeuille par rapport à l'indice de référence • Rapports sur le vote et l'engagement disponibles • Les KPI ESG incluent l'empreinte carbone, % de femmes à bord et % d'administrateurs indépendants par rapport à l'indice de référence • Amélioration des capacités de reporting avec des KPI d'impact

L'approche qualitative qui évalue les principes et les critères de sélection ESG des sociétés de gestion est conduite dans une logique prospective et vise à s'inscrire dans la durée alors que l'analyse quantitative évaluera l'empreinte ISR des sociétés en portefeuille à un instant donné.

3. Encours des actifs ISR de la société de gestion

Architas France dispose actuellement de 2 compartiments labellisés de la SICAV AXA Sélection : AXA Sélection Diversifié labellisé ISR et AXA Sélection Obligation Monde Labellisé Greenfin par l'état français. Les encours agrégés de ces 2 fonds sont de 13,6 millions d'euro environ à fin avril 2020 pour des encours totaux de la société de gestion Architas France de 9 Mds d'euro environ, soit 0,15%. Ces OPC ont été créés pour le lancement par AXA France de son offre PER. Cette offre va être amenée à croître significativement dans les prochaines années.

Néanmoins une approche ESG intégrée est éployée à travers certaines des offres d'Architas France en conseil en investissement, notamment dans le cadre de la « Gestion Pilotée d'AXA France » dont les encours dépassent les 700 millions d'euros à fin juin 2020.

4. OPC labellisés

4.2. OPC Labellisé ISR ouvert au public gérés par la société de gestion

Fonds : AXA Sélection Diversifié ISR

- ✓ Classification AMF : Diversifié
- ✓ Forme juridique : Compartiment de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français AXA Sélection
- ✓ Objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein de l'OPC: la stratégie d'investissement du compartiment étant exclusivement déclinée au travers d'une sélection d'OPCVM et de FIA gérés activement et passivement, Architas France s'assurera systématiquement qu'au moins 90% d'entre eux bénéficient du label public d'Etat ISR.
- ✓ Approche ISR : l'approche ISR a pour objectif d'intégrer des critères extra-financiers notamment environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans la sélection des fonds composant le portefeuille du compartiment.

Informations financières et extra-financières : L'ensemble des informations financières (actif net, historique de performance, valeur liquidative...) et extra-financières (code de transparence, reporting d'impact) sont disponibles sur la page d'accueil du l'OPC :

<https://fr.architas.com>

4.3. OPC Labellisé Greenfin ouvert au public gérés par la société de gestion

Fonds : AXA Sélection Obligations Monde

- ✓ Catégorie Générale : fonds de fonds d'obligations internationales
- ✓ Forme juridique : Compartiment de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français AXA Sélection

- ✓ Objectif recherché : par l'intermédiaire d'une sélection d'OPCVM et de FIA gérés activement et passivement, Architas France s'assurera systématiquement qu'au moins 90% d'entre eux investissent au minimum à 50% dans des obligations vertes et bénéficient du label public d'Etat Greenfin
- ✓ Approche Greenfin : elle a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Informations financières et extra-financières : L'ensemble des informations financières (actif net, historique de performance, valeur liquidative...) et extra-financières (code de transparence, reporting d'impact) sont disponibles sur la page d'accueil du fonds.

<https://fr.architas.com>

4.4. Fréquence de revue du scoring extra-financier

AXA Sélection Diversifié et AXA Sélection Obligation Monde ne détiendront que des fonds ayant obtenu un score qualitatif supérieur à 2 sur 5 et un score quantitatif supérieur à 5 sur 10 quand le score est possible à calculer (taux de couverture suffisant des sous-jacents...)

La fréquence de revue est semestrielle pour le score quantitatif et au bout de 2 ans pour le score qualitatif. Les équipes d'Architas France contrôleront également sur une base mensuelle la liste des fonds ayant le label d'Etat ISR (<https://www.lelabelisr.fr>) et Greenfin (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-greenfin#e3>) afin de s'assurer que l'ensemble des fonds sélectionnés sont toujours labellisés.

5. CONTROLE ESG

En tant que société de gestion de portefeuille, Architas France est tenue de disposer d'une fonction Conformité en charge de la réalisation des missions suivantes :

- ✓ Contrôler et évaluer l'adéquation et l'efficacité des politiques, procédures ESG et leurs mises en place au sein de la société visant à remédier à tout manquement à ses obligations professionnelles ;
- ✓ Conseiller et assister les équipes de la société afin qu'elles se conforment aux obligations professionnelles de la société.

Les travaux de contrôle sont réalisés dans le cadre suivant :

Contrôle permanent

a. 1er niveau : ils sont pris en charge par les fonctions opérationnelles et plus particulièrement par les équipes du Middle-Office ainsi que par le paramétrage des contraintes dans nos outils front to back. La contrainte sur le pourcentage de fonds ISR et Greenfin est paramétrée en ex-ante dans l'outil front. L'équipe du référentiel met à jour les labels des fonds dans la base Apollo mensuellement afin d'alimenter le moteur de contrainte ex-ante ainsi que les fichiers de contrôle du risque management.

b. 2nd niveau : ils sont assurés principalement par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, et visent à s'assurer que les contrôles de 1er niveau ont bien été réalisés.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique est pris en charge par l'audit d'AXA France Vie.

Par ailleurs,

En tant que société de gestion de portefeuille, Architas France établit et maintient opérationnelle une fonction permanente de gestion des risques indépendante, au plan hiérarchique et fonctionnel, des unités opérationnelles et couvrant les missions suivantes :

- (i) Conseiller et assister les unités opérationnelles et les instances dirigeantes ;
- (ii) S'assurer de la robustesse et de la bonne application des dispositifs de gestion des risques opérationnels et financiers mis en œuvre ;
- (iii) Mettre en œuvre la politique de gestion des risques qu'elle a définie.

L'application de la politique ISR est intégrée dans ce dispositif de contrôle et fait l'objet de rapports spécifiques. Le Risk Management suit les différents ratios spécifiques ISR et Greenfin sur les labelisés et reporte au Comité des Risques les contrôles effectués.

6. MESURE D'IMPACT ET REPORTING ESG

6.1. Evaluation de la qualité ESG de l'OPC

Le scoring ESG d'un OPC sera lui-même issue de la moyenne pondérée du scoring de chaque OPC sous-jacent sélectionnés.

6.2. Indicateurs d'impact ESG utilisés

Les indicateurs d'impact utilisés seront par « transparence » ceux utilisés par les OPC sous-jacents sélectionnés. La mise à jour est annuelle.

6.3. Support d'information des investisseurs sur la gestion ISR

Architas France a créé une rubrique sur chaque fonds dans son site Internet dans laquelle les investisseurs peuvent trouver des informations régulièrement mises à jour sur les critères ESG pris en compte, notamment via :

- La dernière version du Code de Transparence en vigueur pour les OPC
- Le reporting mensuel incluant des commentaires et données financières
- Le reporting d'impact ESG mis à jour au moins une fois par an
- L'ensemble de la documentation réglementaire (DICI, prospectus complet, rapport annuel...)

6.4. Publication des résultats de la politique de vote

Politique de vote :

Architas France a défini une politique d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion. Celle-ci décrit les conditions et modalités d'exercice de ces droits et

prévoit la présentation d'un rapport annuel au Conseil d'Administration sur les conditions d'exercice de ces droits au cours de l'année.

Dans la pratique, la politique de vote d'Architas France prévoit un seuil minimum de détention de 2% du capital d'une société comme seuil de matérialité déclenchant l'exercice d'un droit de vote. Ce seuil de 2% se justifie par le fait qu'en deçà de ce seuil, la participation d'Architas France ne permettrait pas d'avoir un vote influent. En conséquence, Architas France n'a pas eu, jusqu'à ce jour, à établir de rapport sur l'exercice des droits de vote.